



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 octobre 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 Octobre 1997

**Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative, Rapport 1996**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

**Observatoire des Structures Extérieures Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative, Rapport 1996**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que le C.N.P.V.A. a été créé en 1987 à l'initiative de la Ville, pour fédérer les Offices Municipaux.

- Il regroupe 5 Offices Municipaux soit environ 400 associations.
- Il coordonne, dynamise et participe à la promotion des actions des offices.
- Il est l'interlocuteur privilégié entre les associations, les offices et la Municipalité et/ou les services municipaux.
- Il met en oeuvre toute opération au service de la vie associative (services, manifestations, formations).
- Il gère l'Hôtel de la Vie Associative (2.500 m<sup>2</sup>, 14 salles de réunions, 50 bureaux) mis à disposition gracieusement par la Ville de Niort.

En 1996 le C.N.P.V.A. a étoffé à la fois ses services et les services aux associations. On notera particulièrement la mise en place du "SAGA" (Service d'Aide à la Gestion des Associations).

Il s'est d'autre part largement impliqué dans la démarche des emplois de ville et les relations de proximité.

Ses statuts viennent d'être modifiés afin de prendre en compte ces évolutions en terme d'activité, ainsi que le rôle d'arbitre et de questeur du Maire de Niort.

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le cabinet CERGI BERTON,
- du rapport du commissaire aux comptes de l'association,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur ce rapport et sur les comptes 1996.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)